



RANDO-TRAIL DU BOL D'OR DES MONEDIERES  
JEUDI 4 AOUT 2022  
RÈGLEMENT

A l'occasion des 70 ans du 1<sup>er</sup> Bol d'Or organisé en 1951, et des 40 ans de la reprise en 1971, une journée hommage à Jean Ségurel son créateur est organisée.  
C'est une fête du vélo (VTT et rando Trail) et de l'accordéon (un gala est organisé sur la journée).

La « rando-Trail du Bol d'Or » est une manifestation publique de randonnée pédestre à allure libre à caractère non compétitif Elle se déroulera le jeudi 4 août 2022 Les marcheurs-traileurs emprunteront des sentiers sur la commune de Chaumeil.

## Organisateur

La « rando-Trail du Bol d'Or » est organisée par Bugeat-Treignac Athlé.

Les organisateurs ont souscrit une assurance « Responsabilité Civile, manifestation exceptionnelle » auprès de la ALLIANZ.

Il incombe à chaque participant de s'assurer personnellement.

L'assurance responsabilité civile ne prend effet que sur l'itinéraire officiel et pendant la durée de la manifestation.

Bugeat-Treignac Athlé décline toute responsabilité en cas de vol, perte, maladie, défaut d'un participant, accident durant la manifestation.

## Conditions d'admission des participants

La « rando-Trail du Bol d'Or » est une randonnée pédestre ouverte à tous, licenciés ou non.  
Les mineurs de plus de 15 ans, seront accompagnés de leurs parents, resteront placés sous la totale et entière autorité, surveillance et responsabilité de ces derniers, tout au long du parcours de randonnée/trail.

L'attention des Randonneurs/Traileurs est attirée sur l'importance d'être en bonne condition physique pour s'engager sur un parcours de rando-trail.

La participation à l'événement se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Aucun départ ne pourra avoir lieu une fois les débaliseurs partis.

Les participants devront respecter les règles sanitaires en vigueur.

Nos amis les animaux :

Pour le confort des autres randonneurs et pour éviter d'éventuels incidents pendant la randonnée, les chiens seront tenus en laisse et surveillés par leur propriétaire qui en ont l'entière responsabilité

## Horaires

départ- Mairie de Chaumeil

Circuits- un circuit de 16 km qui passe au suc au May (D+ de 400m)

Fin des arrivées : 12h30

**Accueil** devant la mairie de Chaumeil à partir de 8 heures

### Inscriptions et tarifs :

- ✓ Les inscriptions se font par écrit sur bulletin d'inscription, règlements en espèces ou chèques.
- ✓ Tarifs : 10 €
  
- ✓ 2 ravitaillements sont prévus sur le parcours et à l'arrivée. Seules les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription et ayant reçu un bracelet par l'organisation peuvent y prétendre.

Respect de l'environnement :

Dans une perspective de réduction des déchets et de protection de l'environnement, il n'y aura pas de gobelets aux ravitaillements. Il est conseillé aux participants de se munir d'un gobelet réutilisable.

Chacun doit formellement être respectueux de l'environnement, il est demandé de ne rien jeter sur les chemins ou dans la nature.

Avis aux randonneurs :

Sur les rares portions ouvertes à la circulation, tous les participants ont l'obligation de se conformer au strict respect du code de la route relative à la circulation des piétons.

Les randonneurs/traileurs n'ont pas priorité sur les voitures sur les voies publiques.

La présence de signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve.

### Droit à l'image :

Tout participant, accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.

### Sécurité:

Des signaleurs sont positionnés aux traversées de routes passantes

Des panneaux « attention route » sont disposés à la sortie de chaque chemin arrivant sur une route.

Des débaliseurs bouclent et débalisent les circuits 30mn après le départ du dernier randonneur. Les personnes en difficulté seront rapatriées si les débaliseurs le jugent.



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
RANDO-TRAIL DU BOL D'OR DES MONEDIERES  
JEUDI 4 AOUT 2022**

NOM .....PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

Tél : .....

- Je m'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur imposées par l'organisation.
- Je déclare être couvert par une assurance personnelle et prendre sous ma responsabilité tout accident de santé dû à ma participation à l'épreuve.
- Je m'engage à participer à cette manifestation sous ma seule responsabilité et, ne pourrais engager aucun recours contre les organisateurs

-----  
Date ..... Signature obligatoire .....

**Participation des mineurs à partir de 15 ans  
AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL**

Je soussigné M/Mme ..... N° de tél : .....

Autorise mon fils/ma fille/autre (précisez).....

Né (e) le ..... A participer à la « rando-Trail du Bol d'Or»

Accompagné € par .....

Fait à ..... le .....

Signature

Règlement : 5 € x ..... = ..... €

Bulletin et règlement à renvoyer avant le 25 juillet à : Bugeat Treignac Athlé 8 rue de la République 19170 BUGEAT